



CLASSIQUES
GARNIER

« Abrégé des normes rédactionnelles », *Revue d'études médiévales et de philologie romane*, n° 1, 2024 – 1, p. 239-247

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16713-6.p.0239](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16713-6.p.0239)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2024. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ABRÉGÉ DES NORMES RÉDACTIONNELLES

Madame, Monsieur,

Afin de préparer vos articles en vue de leur publication, vous pouvez en première instance vous référer aux normes énoncées ci-dessous. Nous tenons à votre disposition, pour plus de détails, par courrier postal ou électronique, sur simple demande, une version développée de celles-ci. Pour toute clarification, nous nous tenons à votre disposition à travers les mêmes canaux.

La soumission d'un article ne nécessite pas l'application de ces normes.

Fabio Barberini
Marjolaine Raguin

STRUCTURE DE L'ARTICLE

- Le tapuscrit doit avoir reçu une préparation homogène, du début à la fin.
- Le texte ne doit pas être mis en pages.
- Les différents niveaux de titre, la nature des paragraphes (corps du texte, citation, énumération, etc.) et les mises en forme locales (italique, exposant, petites capitales, etc.) doivent être clairement distingués.
- Corps : 12 pour le texte ; 10 pour les citations ; 9 pour les notes de bas de page.
- Interlignage simple.
- Texte justifié (ne pas couper les mots en fin de ligne).

- Saut de ligne avant et après les énumérations et les citations sorties du texte.
- Pas de majuscules, hormis pour les majuscules orthotypographiques (noms propres, débuts de phrase, titres, etc.)
- Début d'alinéas marqué par un renfoncement de 0,8 cm., en se souvenant que tout paragraphe n'est pas nécessairement un nouvel alinéa (point à surveiller particulièrement après les énumérations et les citations).
- Marges latérales de 3 cm.
- Les citations longues sont placées en retrait et alignées sur un renfoncement à 1,5 cm. Préférer une disposition verticale des citations avec un saut de ligne entre les textes cités et leurs traductions, ou entre plusieurs textes que l'on souhaite rapprocher.

NORMES DE SAISIE

Nous suivons le *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*.

GÉNÉRALITÉS

- Employer les lettres soudées (œ, Œ, æ, Æ).
- Accentuer les majuscules ou capitales.
- Majuscule seulement à l'initiale pour les noms de personnes, dans le texte comme dans les notes.
- Mise en italique des mots en langues étrangères (*Aufklärung*).
- Les sigles de manuscrits sont composés en italique.
- Signaler la présence de caractères spéciaux (grecs, hébreux ou arabes par exemple, ou de l'alphabet phonétique international) par un surlignage jaune. Il est possible de nous adresser la police correspondante.
- Les étymons sont composés en petites capitales.

SIÈCLES, ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

- Les siècles sont toujours composés en chiffres romains et en petites capitales.
- Ne jamais redoubler tout ou partie d'une abréviation pour indiquer le pluriel (p. 72-85 et non pp. 72-85).
- Hormis quelques rares exceptions, notamment pour les travaux de linguistique, les abréviations sont proscrites dans le corps du texte. On y recourra uniquement dans les notes, les références et les tableaux, en s'en tenant aux plus usuelles :

avant/après Jésus-Christ → av./apr. J.-C.

article cité → art. cité

confer → Cf.

collection → coll.

édition → éd.

et cætera → etc.

fascicule → fasc.

figure → fig.

folio → f^o (lettre o en exposant, non le symbole °)

ibidem → *ibid.*

idem → *id.*

id est → *i. e.*

idem → *id.*

introduction → introd.

loco citato → *loc. cit.*

madame, mesdames → Mme, Mmes

mademoiselle, mesdemoiselles → Mlle, Mlles

monsieur, messieurs → M., MM.

manuscrit, manuscrits → ms., mss.

note → n.

numéro → n^o (lettre o en exposant, non le symbole °)

opere citato → *op. cit.*

ouvrage cité → ouvr. cité

page → p.

paragraphe → paragr.

partie → part.

planche → pl.

recto → r^o (lettre o en exposant, non le symbole °)

sans date, sans lieu → s. d., s. l.

sans lieu ni date → s. l. n. d.

scène → sc.
 section → sect.
sequiturque → sq.
sequunturque → sqq.
 supplément → suppl.
 tome → t.
 vers → v.
 verso → v^o (lettre o en exposant, non le symbole °)
 volume → vol.

APPELS DE NOTE

- Les notes sont toujours en bas de page.
- Elles sont appelées par un chiffre arabe en exposant (¹), et la numérotation est continue sur l'ensemble d'un article.
- L'appel de note est toujours placé avant la ponctuation (y compris le guillemet fermant) ou, immédiatement après le mot ou le groupe de mots ou la phrase auquel il se rapporte. Il ne doit pas être précédé d'une espace et ne peut être rejeté à la ligne suivante.
- Un appel de note ne suit jamais un signe de ponctuation (excepté après le point final d'une abréviation).
- Dans les références figurant dans les notes, les noms propres ne doivent pas être écrits en petites capitales.

CITATIONS

Droit de citation

- Dans le cadre du droit de citation, les citations ne peuvent excéder 800 signes espaces comprises.
- Les citations de textes libres de droits c'est-à-dire cités dans une édition de plus de 70 ans, ou publiés en libre accès peuvent excéder les 800 signes.

Présentation des citations

- Une citation dans une autre langue que celle de rédaction de la contribution, ou une langue médiévale, ou une langue ancienne, est composée en italique.

- La traduction de cette citation est composée en romain et encadrée par des guillemets :

Rire en pleurs qu’Alain Chartier attribuait au jongleur :

... tempus enim ridendi et tempus flendi. Qui secus facit non viri sed jocularis vacat officio.

« Il y a un temps pour rire et un temps pour pleurer. Qui n’agit pas ainsi se comporte non pas en homme mais en jongleur. »

- Une citation dans la langue de rédaction de la contribution, qui n’est pas fondue dans le texte et qui n’est pas la traduction d’une citation précédente, est composée en romain, sans guillemets :

Deux siècles avant notre ère, le poète Térence affirmait :

Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m’est étranger.

- S’il y a une référence de citation, elle est placée entre parenthèses à la suite de la citation :

Quelle terre serait assez nouvelle à ma pensée pour l’étonner ? Quel pays existe dont ne puisse faire d’avance la peinture ? (Vigny, *Journal d’un poète*.)

- Une citation dans une autre langue que celle de rédaction de la contribution, fondue dans le texte est composée en italique et encadrée par des guillemets.
- Une citation en français fondue dans le texte est composée en romain et encadrée par des guillemets.

GUILLEMETS

- On utilisera exclusivement les guillemets à la française (« »), espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant.
- Les guillemets anglais (“”) sont requis dans une citation de deuxième niveau, c’est-à-dire imbriquée dans une première citation. Il n’y a jamais d’espace entre les guillemets anglais et le mot, ou groupe de mots, qu’ils encadrent.
- Les guillemets simples (‘ ’) s’emploient pour indiquer un sens.
- Guillemet fermant et ponctuation finale, deux cas de figure :
La citation, non fondue dans la phrase principale, forme une phrase complète, généralement introduite par un deux-points : elle commence

par une majuscule et la ponctuation finale se place avant le guillemet fermant. Par contre, si la citation est fondue dans la phrase : la ponctuation finale est après le guillemet fermant.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Présentation

À la fin de l'article, une bibliographie exhaustive avec répétition du nom d'auteur pour chaque entrée, est composée en 12, avec un retrait suspendu de 0,8 cm appliqué à la première ligne, selon le modèle :

- Balavoine, Claudie, 1980. « À la suite des *Basia* de Joannes Secundus : questions sur l'imitation », *Acta conventus neo-latini turonensis, Troisième congrès international d'études néo-latines*, Tours, université François-Rabelais, 6-10 septembre 1976, éd. J.-Cl. Margolin, Paris, Vrin, t. 2, p. 1077-1079.
- Barthes, Roland, [1966] 2002a. « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Œuvres complètes*, Éric Marty (éd.), 5 vol., Paris, Seuil, vol. 2, p. 828-865.
- Barthes, Roland, [1968] 2002b. « Linguistique et littérature », *Œuvres complètes*, Éric Marty (éd.), 5 vol., Paris, Seuil, vol. 3, p. 52-59.
- Benveniste, Émile, 1966. *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard.
- Benveniste, Émile, 1974. *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, Gallimard.
- Céard, Jean, 1993. « Montaigne traducteur de Raymond Sebond », *Montaigne Studies* 5, p. 11-26.
- Vatteroni, Sergio (éd.), 2013. *Il trovatore Peire Cardenal*, Modène, Mucchi.

La numérotation de pages en chiffres romains est toujours composée en petites capitales.

Langue du nom de lieu de publication

Le nom du lieu de publication d'un ouvrage est donné dans la langue de rédaction de la contribution.

Par exemple :

- Dans la bibliographie d'un article rédigé en français, on écrira :

Lanciani Giulia / Tavani Giuseppe (coord.), 1993. *Dicionário da Literatura Medieval Galega e Portuguesa*, Lisbonne, Caminho.

- Dans la bibliographie d'un article rédigé en portugais, on écrira :
Lanciani Giulia / Tavani Giuseppe (coord.), 1993. *Dicionário da Literatura Medieval Galega e Portuguesa*, Lisboa, Caminho.
- Dans la bibliographie d'un article rédigé en italien, on écrira :
Lanciani Giulia / Tavani Giuseppe (coord.), 1993. *Dicionário da Literatura Medieval Galega e Portuguesa*, Lisboa, Caminho.

Citations des références abrégées dans le corps du texte ou en notes

Les notes de bas de page n'ont pas vocation à accueillir seulement des références bibliographiques. Celles-ci sont placées dans le corps du texte, ou à la suite des citations longues en retrait, ou dans une note, au moyen d'une référence abrégée entre parenthèses, comportant le nom seul, la date, la pagination. Selon le modèle :

[...] De son côté Jean Starobinski écrivait, dans sa préface aux *Études de style* de Leo Spitzer, que : « la linguistique, science de la forme liée au sens, possède une application herméneutique dont l'intervention est la bienvenue partout où il y a du langage à lire et du sens à déchiffrer » (Starobinski, 2001, p. 10).

Si la référence suivante renvoie à la même revue ou au même article : *ibid.*, sans pagination quand on reste à la même page. Selon le modèle :

[...], Starobinski ajoutait : « La stylistique des chefs-d'œuvre n'est qu'une application – certes privilégiée – d'un savoir qui cesse de se confiner dans une neutralité prudente » (*ibid.*),

et avec pagination si celle-ci est différente. Selon le modèle :

Pour Marc Bonhomme (2005, p. 24) « il importe de déborder le cas des tropes pour s'intéresser à la figuralité comme phénomène pragmatique global » car, précise-t-il,

[...] D'une part, la figuralité est une réalité intuitive, mais bien avérée et partagée par chacun d'entre nous. Tout locuteur a en effet en lui un sentiment de figure qui peut varier selon sa culture et ses préjugés. D'autre part, la figuralité est une réalité épistémologique, formant un domaine d'études cohérent pour des siècles de tradition rhétorique depuis Aristote, dans le cadre de l'utilisation persuasive ou esthétique du langage. L'approche pragmatique ne peut ignorer cet héritage... (*ibid.*, p. 24-25).

Dans le cas d'une référence à des travaux différents d'un même auteur publiés la même année, on fait suivre la date de a, b, c... (en correspondance avec la bibliographie complète en fin d'article).

RÉFÉRENCES SOUS FORME DE LIENS URL

Ne jamais incorporer d'hyperlien dans le tapuscrit. Les références sous forme de liens url doivent être datées.

ANNEXE 1 : ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES, TABLEAUX

DROITS DE REPRODUCTION

La présence d'illustrations impliquera l'obtention des droits de reproduction par l'auteur de l'article, et à ses frais. Les normes techniques relatives à ces illustrations sont disponibles dans la version développée de ces normes rédactionnelles.

NUMÉROTATION DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

La numérotation est continue au sein d'un même article. Illustrations, graphiques et tableaux doivent se nommer « figure », abrégée en « fig. », que ce soit pour les renvois dans le corps du texte, dans les notes de bas de page, ou dans les légendes.

La seule numérotation correcte est « fig. 1 ; fig. 2 ; fig. 3 » etc.

TITRES ET SOURCE DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Chaque illustration, graphique et tableau doit avoir un titre explicite et une source précise.

LARGEUR DES TABLEAUX

La largeur maximale des tableaux est de 11 x 17 cm. Ils peuvent éventuellement être orientés à l'italienne.

ANNEXE 2 : RÉSUMÉS DES CONTRIBUTIONS

Le résumé est en français et ne peut excéder 500 signes, espaces comprises.

L'éditeur peut se charger de la traduction en anglais du titre et du résumé.